

COMMUNIQUE DE PRESSE

CREATION D'UNE ESCO PUBLIC

NOUVEAU DEPART POUR LA SIE QUI ENTAME SA RESTRUCTURATION

La SIE tend à devenir le bras de l'Etat pour la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique

Rappelons tout d'abord que l'ESCO est un acteur central du paysage énergétique marocain car les services énergétiques qui lui sont alloués contribueront à faciliter l'exécution de projets de performance énergétique au profit des acteurs publics et privés, de ses clients, et de ses prestataires de services. Le rôle de l'ESCO est d'assurer des activités de services énergétiques à l'image des standards internationaux. Exclusivement dédiée à l'efficacité énergétique, l'ESCO développe des projets dans les bâtiments publics, l'éclairage public, la mobilité électrique, l'industrie et supporte également l'accompagnement des PME et ESCOs privées.

Vendredi 17 Janvier 2020, le Conseil d'Administration de la SIE s'est réuni sous la présidence du Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, Monsieur Aziz Rebbah en vue d'analyser et de valider les résultats des travaux de la mission d'accompagnement et de conseil menée par le Groupement Price Water House (PWC) et la Berliner Energie Agentur (BEA). Sous la supervision d'un comité de travail, le groupement PWc-BEA a été mandaté en Mars 2019 pour concevoir l'étude de restructuration et de repositionnement de la SIE. Cette dernière se déroule en deux phases : la première porte sur la réalisation du projet de restructuration de la SIE en ESCO et la seconde consiste à opérationnaliser ce repositionnement.

Pour répondre aux enjeux stratégiques nationaux d'efficacité énergétique, le Conseil d'Administration confirme le nouveau statut de la SIE en ESCO et lui confie un mode d'intervention totalement nouveau. Certes, l'ESCO sera à même de mettre à la disposition du marché tout un ensemble de prestations allant de l'assistance à maîtrise d'ouvrages (AMO), au mode d'intervention « ESCO » qui offre des services comparables à celle de la MOD, jusqu'à la maîtrise d'ouvrage (MOD). Une première au Maroc pour le secteur de l'efficacité énergétique. Dans un second temps, la nouvelle entité sera également habilitée à lever des fonds, tout en élaborant des contrats de performance énergétique (CPE).

L'ESCO contribuera ainsi fortement à atteindre les objectifs d'économies d'énergies qui ambitionnent une réduction de près de 20% d'ici 2030, et ce à travers une meilleure utilisation de l'énergie dans tous les domaines d'activités économiques et sociales.

Toujours sous la tutelle du Ministère de l'Energie, les missions de la SUPER ESCO s'inscrivent totalement dans une logique d'exemplarité d'Etat car elle se doit d'inciter les acteurs étatiques à mettre en place des solutions permettant de réduire leur consommation en énergie et à aider à la démocratisation de l'efficacité énergétique aux yeux de toute l'administration publique et générations futures.